



UNESCO 30 NOVEMBRE 2018

**Prévention et citoyenneté
les enjeux des actions de soutien
aux relations entre l'enfant et son parent incarcéré**

9H15

Accueil Madame Marie-France Blanco, Fondatrice des premiers relais enfants parents

**Allocution de Monsieur Jean-Philippe Viquant,
Directeur Général de la Cohésion Sociale**

L'impact de l'incarcération sur les relations enfants parents

Vidéo réalisée par Children of Prisoners Europe (COPE)
avec le soutien de la Commission Européenne

Commentaires et débat avec la salle, animé par Monsieur Alain Bouregba, psychanalyste,
président de la Fédération Internationale des Relais Enfants Parents (FREPI)

**Pour réduire ces difficultés
Les recommandations européennes**

Monsieur Bernard Gastaud du Comité International des Droits de l'Enfant de l'ONU
Madame Margaret Tuite, ancienne coordinatrice des droits de l'enfant à la Commission Européenne
Monsieur Carlos Soler, directeur adjoint des Services Pénitentiaires de Catalogne
Monsieur Jan Kleijssen, directeur de la Société de l'Information et de la Criminalité du Conseil de l'Europe

12H à 13H30 Pause Déjeuner

**Allocution de Monsieur Romain Peray,
sous-directeur de l'Administration Pénitentiaire**

Détresse, tristesse et colère : à l'écoute des silences de l'enfant

Présentation du film : « **la rencontre** »
réalisé par FREPI avec le soutien de la direction de l'Administration Pénitentiaire

Commentaires et débat avec la salle, animé par Vessela Banova, psychanalyste,
directrice thérapeutique de l'Association Enfant et Espace (Bulgarie)

COLLOQUE ORGANISÉ PAR
LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES RELAIS ENFANTS PARENTS
AVEC LE SOUTIEN DES MINISTÈRES DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA JUSTICE



UNESCO 30 NOVEMBRE 2018

Pour réduire ces difficultés Des actions innovantes ou éprouvées

29^{ème} recommandation

Les enfants doivent, si possible et dans leur intérêt supérieur, et avec l'aide d'un adulte approprié, avoir la possibilité de se rendre dans les lieux où le parent détenu passe du temps, y compris dans la cellule, ou de recevoir des informations à ce sujet (y compris par l'image)
Madame Vivianne Schekter, directrice du **Relais Enfants Parents Romands, GENÈVE**,
vice-présidente COPE

20^{ème} recommandation

Un espace dédié aux enfants doit être prévu dans les salles d'attente et les parloirs des établissements pénitentiaires (avec, par exemple, des chauffe-biberons, des tables à langer, des jouets, des livres, du matériel de dessin ou des jeux), où les enfants peuvent se sentir en sécurité, bienvenus et respectés. Les visites en prison doivent se dérouler dans un cadre propice au jeu et à l'interaction avec le parent. Il faudrait également envisager d'autoriser les visites dans des lieux proches de l'établissement pénitentiaire, de manière à favoriser, à maintenir et à développer les liens enfant-parent dans un cadre le plus normal possible.
Madame Stéfania Perrini directrice de **ASBL, Relais Enfants Parents de Belgique, BRUXELLES**

25^{ème} recommandation

Conformément à la législation et à la pratique nationale, l'usage des technologies de l'information et de la communication (visioconférence, système de téléphones mobiles ou autre, internet, y compris la webcam et les chats, etc.) doit être facilité entre les visites en face-à-face et ne devrait pas engendrer de coût excessif. Les parents détenus qui n'en ont pas les moyens doivent bénéficier d'une aide pour assumer le coût des communications avec leurs enfants.
Ces moyens de communication ne devraient jamais être considérés comme une alternative remplaçant le contact direct entre les enfants et leur parent détenu.
Monsieur Olivier Kastner, vice-président FREP Internationale, directeur de **Niños sin Barreras, Relais Enfants Parents, BARCELONE**.



UNESCO 30 NOVEMBRE 2018

28^{ème} recommandation

Les activités enfant-parent devraient comprendre des visites plus longues pour les occasions spéciales (fête des mères, fête des pères, fêtes de fin d'année, etc.) et d'autres visites visant à approfondir la relation entre l'enfant et le parent, en plus des visites régulières. Lors de telles occasions, il convient d'accorder une attention particulière à la possibilité que le personnel, pénitentiaire et autre, se trouvant dans les espaces prévus pour les visites soit vêtu de façon moins formelle, dans un effort de banalisation de l'atmosphère.

Monsieur Emmanuel Gallaud, **Relais Enfants Parents Ile de France, PARIS**,
directeur FREP Internationale

7^{ème} recommandation

Une formation appropriée sur les politiques, les pratiques et les procédures relatives aux enfants doit être dispensée à tous les membres du personnel en contact avec des enfants et leurs parents détenus.

Madame Lia Sacerdote, présidente et fondatrice de **Bambinisenzasbarre, MILAN**

17 H

Pour conclure quelques mots de Monsieur Alain Bouregba
et deux chants interprétés par Madame Magali Desmare

COLLOQUE ORGANISÉ PAR
LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES RELAIS ENFANTS PARENTS
AVEC LE SOUTIEN DES MINISTÈRES DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA JUSTICE